

**Dossier d'étude**  
1997-1998



**D'une**  
**mère à**  
***l'autre!***



**AFEAS**

## Sommaire

<i>Introduction</i> .....	69
<i>Être mère au jour d'hui</i> .....	70
La maternité au jour le jour .....	70
Les responsabilités maternelles .....	71
Le rôle de mère d'hier à aujourd'hui .....	72
Les mères et leurs amours .....	73
<i>Le rôle du père</i> .....	74
<i>L'enfant-Roi</i> .....	76
<i>Les divers visages de la maternité</i> .....	77
Les mères au travail .....	77
Les mères au foyer .....	78
Les mères seules .....	80
Les mères dans les familles recomposées .....	82
Les mères adolescentes .....	83
Être grands-mères aujourd'hui .....	84
<i>La génération charnière</i> .....	86
Le retour des grands enfants .....	86
Les aidantes dites «naturelles» .....	87
Les mesures de soutien .....	88
<i>Mères et grands-mères : des enjeux</i> .....	89
La recherche de l'autonomie .....	89
Le sentiment de culpabilité .....	89
L'estime de soi .....	90
<i>Conclusion</i> .....	91
<i>Grille des activités</i> .....	92
<i>Références et bibliographie</i> .....	94

## Introduction

Marie-Anne, Madeleine, Michelle, Danièle, Chloé... Grands-mères, mères, filles, petites-filles, des générations de femmes se succèdent depuis la nuit des temps. Depuis Ève, la première...

Selon les époques, le rôle maternel a évolué même si la maternité est demeurée le même acte de mettre au monde une ou un enfant, une responsabilité équivalente de la(le) nourrir, vêtir et éduquer. Selon les époques, les femmes l'ont pratiquée différemment se conformant aux règles, aux coutumes en vigueur.

Quel regard portons-nous aujourd'hui, en cette fin du vingtième siècle, sur la maternité? Notre époque a été témoin de changements importants dans la vie des femmes. La pratique de la contraception a marqué un tournant en offrant le choix de devenir mère ou non. La recherche de l'égalité, d'une plus grande autonomie financière et d'une réalisation professionnelle ont modifié le rôle des femmes. Ont-elles changé la manière d'être mère?

**D'une mère à l'autre** tentera de démontrer les différents rôles que les femmes, les mères, assument dans la famille. Ce que représente le rôle des jeunes mères d'aujourd'hui. De quoi se compose celui de leurs mères souvent «prises en sandwich» entre des parents âgés ou malades et des enfants qui, faute de travail ou suite à une séparation, reviennent à la maison.

L'autonomie des femmes en prend-elle un coup suite à ces changements? Le travail invisible des femmes ne semble pas aller en diminuant... Le présent dossier abordera ces questions. Nous souhaitons qu'il favorise une réflexion positive sur le rôle de mère, rôle qu'il n'est plus possible d'accomplir comme sa propre mère le faisait mais qui demeure une facette combien importante dans la vie des femmes!

*Michelle Houle-Ouellet*

### *Pour la publicité de votre rencontre*

L'AFEAS organise une rencontre sur le thème «D'une mère à l'autre». On y discutera des différents rôles que les femmes, les mères assument dans la famille, du rôle de jeunes mères d'aujourd'hui et de celui de leurs mères souvent «prises en sandwich» entre les parents âgés, malades et des enfants qui reviennent s'installer à la maison. L'invitation s'adresse à toutes les femmes. C'est un rendez-vous, le .....(coordonnées).

## Être mère *au jour d'hui*

### La maternité au jour le jour

#### *Les joies de la maternité*

Il y a le portrait idyllique. Le beau bébé rose que l'accouchement nous livre. Les marmots joufflus, rieurs et tendres qui nous charment par leur bonheur de vivre, leur vivacité, les apprentissages qu'ils font tout au long de l'enfance. Les liens étroits, affectueux qui se développent entre la mère et ses enfants. Le plaisir de les voir s'émerveiller, grandir, apprendre.

Les écolières et les écoliers qui se détachent tranquillement du giron maternel pour emmagasiner de nouvelles connaissances et explorer d'autres univers. Les aléas de l'adolescence avec ses turbulences mais aussi avec ses amitiés, ses découvertes, le va-et-vient qui égaye la vie d'une maisonnée et rajeunit les mères!

Et puis, à l'aube de l'âge adulte, tous les rêves sont permis. On rêve des succès de ses enfants. C'est le temps de la complicité, du rapprochement entre mère et enfants. La solidarité familiale se resserre, le soutien s'opère dans les deux sens. C'est le plaisir de partager, de s'entraider, de compter les unes et les uns sur les autres.

#### *Les déceptions et les peines*

La maternité n'est pas que plaisirs et émerveillement. Elle entraîne son cortège d'inquiétudes, de maladies, d'épreuves. Quelle mère inexpérimentée n'a pas paniqué à cause d'une respiration difficile de son nouveau-né, d'une température trop élevée?

L'enfant turbulent, agité, nerveux causera des tracas et soumettra la patience de sa mère à rude épreuve. Le temps deviendra pour elle une denrée précieuse et rare qui la forcera souvent à renoncer à ses loisirs personnels. Et puis, des déceptions pourront survenir à propos des capacités, des habiletés et des résultats scolaires obtenus par les enfants.

Et que dire des désillusions possibles quant aux choix des adolescents, aux discussions, aux révoltes de cet âge. Cette période pourra voir naître de l'hostilité, sentiment qui ne va pas sans engendrer remords et culpabilité pour des mères prêtes à tout prendre sur leurs épaules. Finalement, le dicton se révèle souvent exact: «Petits enfants, petits problèmes, grands enfants, grands problèmes».

#### *La maternité, un rôle à vie*

Ce tableau sommaire démontre bien que la maternité est faite du meilleur et du pire et qu'elle ne finit jamais. Pourtant, quand on se risque à dresser un inventaire des moments heureux et des autres plus difficiles, on se rend alors compte qu'elles sont nombreuses les satisfactions glanées au fil des jours.

Tellement qu'au moment de faire le bilan, ce sont souvent les joies familiales, les rapports maternels qui seront cités par les femmes comme la plus grande source de satisfaction que la vie leur a prodiguée.

## Les responsabilités maternelles

À partir de leur naissance, les mères assument les tâches relatives au bien-être de leurs enfants et souffrent à l'idée qu'il pourrait lui arriver quelque chose. Ces tâches changent-elles?

Voici une liste des préoccupations et tâches des mères telles que décrites dans *C'est ça une maman!*, un dossier d'études publié par l'AFEAS, en mai 1984.

### Préoccupations

- Se soucier de son alimentation.
- Veiller à son hygiène corporelle
- S'inquiéter de sa santé.
- Se soucier de l'image projetée: lui procurer vêtements soignés, bien entretenus, pas démodés.
- Lui procurer un environnement sain et agréable.
- Éveiller son intelligence.
- L'aimer.
- Lui inculquer certaines valeurs morales, la notion du bien et du mal, des croyances religieuses.

### Tâches

- Cuisiner 3 repas par jour.
- Lui donner son bain, le peigner, couper les ongles, etc.
- Panser les plaies, faire vacciner, veiller à son chevet, amener chez le médecin ..
- Lavage, couture, raccommodage, repassage, tricot...
- Faire le ménage.
- Jouer avec lui, lui montrer des choses...
- Agir en voulant son bien, le caresser, l'embrasser...
- Expliquer, donner l'exemple, lui transmettre des valeurs.

La situation n'est pas tellement différente aujourd'hui. D'autres responsabilités qui ne sont pas mentionnées font également partie du rôle maternel. Ainsi, la mère jouera un rôle important dans le développement de l'identité de sa fille et de son fils. Elle deviendra aussi un modèle que l'enfant voudra imiter. Elle éduquera son enfant selon ses valeurs, mais pas nécessairement comme sa mère l'a fait. Elle lui apprendra à se détacher d'elle, elle le guidera vers l'autonomie de l'adulte.

Cependant, toutes les responsabilités à l'égard des enfants ne sont pas que l'apanage des mères. Le rôle du père se révèle primordial dans le développement de l'enfant et le partage des responsabilités à son égard. Et puis, d'autres ressources seront utilisées pour soulager le travail à accomplir: des tâches pouvant être déléguées à des tiers. Ainsi, on achètera des mets préparés, on aura recours à une couturière pour l'entretien des vêtements...

*Le partage des tâches et des responsabilités n'est pas acquis!*

Il faut bien reconnaître que malgré la collaboration du père et les autres formes de soutien, la mère se retrouve encore souvent l'ultime responsable des enfants.

### Le rôle de mère, d'hier à aujourd'hui

Il y a à peine quarante ans, la majorité des femmes restaient au foyer, pour jouer leur rôle d'épouse mais surtout pour se consacrer à leur rôle de mère.

#### *Les aïeules*

Bien avant elles, leurs aïeules avaient été fort occupées à effectuer les travaux de la maison et de la ferme et à produire la majorité des biens de consommation courante: tissu, laine, conserves d'aliments pour passer l'hiver, jardinage l'été! Et ce, tout en élevant leur nombreuse progéniture. Les enfants ne jouissaient pas alors des droits que la société leur accorde aujourd'hui. Ils représentaient une main-d'oeuvre pour la terre et ne renaient pas l'attention et des soins comme le font nos enfants.

#### *Les grands-mères*

La migration vers les villes a modifié la vie des femmes. La famille n'était plus autant présente autour de la jeune mère. La grande crise économique a généré énormément de pauvreté. Conjuguée à la guerre, cette situation a mené plusieurs femmes sur le marché du travail, celles surtout qui devaient apporter leur contribution économique pour que le ménage survive. L'identité des femmes était encore définie en regard des hommes: elle est la femme de..., la mère de...

#### *Les mères*

La fin de la guerre évince les femmes du marché du travail. Plusieurs rentrent au bercail, qui prend désormais l'aspect d'une maison propre, logée souvent en banlieue. À peu près à cette même époque, vers les années 50, les découvertes de la psychologie moderne de la petite enfance modifient le rôle des mères. Il fallait désormais favoriser le développement affectif de l'enfant, sa créativité, ne pas le brimer, tenir compte de ses besoins spécifiques. Est né alors ce qui allait devenir l'*enfant-roi*.

«Curieusement, ces découvertes ont coïncidé avec la vogue des écoles ménagères, où les jeunes filles devenaient des *ingénieurs ménagers*»<sup>(1)</sup> L'entretien de la maison et les soins aux enfants, deux tâches dévolues aux femmes, devenaient des professions complexes. Les hommes revenus de la guerre reprennent leur place en usine. Les biens de consommation se multiplient. Les magazines féminins conseillent les femmes sur leurs tâches et l'Église les encadrent de ses préceptes.

Et la situation change... Progressivement, la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes émerge. Toute la société est en mutation. La contraception devient une pratique qui se généralise dans les couples. On choisit désormais de devenir parents, de devenir mère. Le taux de natalité baisse rapidement et les femmes se retrouvent avec plus de liberté. Retour aux études. réinsertion sur le marché de l'emploi, la vie des femmes se transforme.

### *Au tour des filles de devenir mères*

Les filles d'aujourd'hui sont plus instruites. Leurs ambitions débordent le cadre familial. La recherche de l'égalité a modifié la tradition. En majorité, elles sont sur le marché du travail, vivent des relations affectives moins stables et ont de plus en plus tendance à vouloir assurer elles-mêmes leur indépendance économique. Mais, la maternité demeure importante pour elles. À leur tour, elles deviennent mères.

## Les mères et leurs amours

L'aspect affectif façonne la vie des femmes d'aujourd'hui. Il conditionne leurs choix alors que, longtemps, ce sont les raisons économiques qui étaient à la base des unions conjugales. Et, «Quand on mourait à 50 ou 55 ans, que les rôles de chacun étaient strictement définis par la tradition et le milieu, il était sans doute plus facile de s'aimer pour toujours»<sup>(2)</sup>.

Aujourd'hui, la vie de couple demeure toujours très en vogue chez les Québécoises et les Québécois. Mais le mariage n'est plus l'unique modèle d'union. On vit ensemble avant de se marier et on cohabitera à long terme dans des unions de fait. Selon une recherche sur les structures de la famille, *c'est la quête amoureuse, la satisfaction personnelle, avant l'enfant et les enjeux de la famille qui forment les couples. Et le divorce on le sait, continue de faire des ravages mettant fin à une union sur deux.*

La vie amoureuse comporte des exigences. Les femmes ne se contentent plus d'être des mères. Elles doivent être désirables, présentes, être capables de compréhension et avoir le souci de protéger leur relation de couple. Dans ce domaine aussi, elles ont à performer. Les unions non satisfaisantes se défont. On se résigne plus facilement au divorce ou à la séparation. Il ne sera pas étonnant que l'instabilité amoureuse soit un facteur important pour freiner la décision de devenir mère.

### *Les raisons de divorcer*<sup>(3)</sup>

- L'usure du couple est invoquée par 43% des femmes et 42% des hommes.
- L'infidélité par 39% des deux conjoints.
- Les conflits reliés à l'argent par 28%.
- La violence conjugale par 26%.
- L'éducation des enfants par 11%.

«En accédant à l'autonomie, les femmes se sentent de moins en moins obligées de rester avec un conjoint qu'elles n'aiment plus (ce sont les femmes qui demandent le divorce dans les trois quarts des cas); plus elles sont scolarisées, moins elles craignent la solitude et la perspective de recommencer à neuf»<sup>(4)</sup>.

Encore aujourd'hui, dans la plupart des cas, elles auront la garde des enfants.

## Le rôle du père

Depuis le modèle fourni par l'émission de télévision «Papa a toujours raison» au père d'aujourd'hui, quel chemin les hommes ont-ils parcouru ? Ce sont bien sûr les changements apportés par le féminisme qui ont modifié la donne. La reine du foyer a abandonné son piédestal au profit de l'égalité et de la recherche d'un réel partenaire

### La paternité en trois versions

Le choc, car choc il y a eu, a provoqué des réactions diverses. Quelques-uns qui se sentaient inconfortables dans le rôle traditionnel, souvent réduit à celui de pourvoyeur, ont suivi le courant des nouvelles visions proposées par les femmes. On les a appelés *les hommes roses*. Mais «Le fait est «que ces hommes qui en font trop» n'ont jamais recueilli beaucoup d'adhérents»<sup>(5)</sup>.

D'autres ont préféré *l'abandon complet*. Ils ont fui la famille. Les séparations et divorces nombreux ont accentué cette réaction. Cette attitude a fait naître beaucoup de frustration chez les mères, d'angoisse et d'attentes chez les enfants en même temps qu'elle démontrait le désarroi de nombreux pères.

Enfin, la stratégie la plus répandue peut-être a été *l'adaptation*, vaille que vaille, au jour le jour, pour trouver une nouvelle manière de partager les tâches et les responsabilités. De nombreuses femmes ont assumé leur part du rôle de soutien économique. D'autre part, c'est bien lentement que les pères assument leur part des responsabilités familiales. Quand ils le font, les enquêtes révèlent qu'ils choisissent les tâches les plus qualifiées, jeux avec les enfants, apprentissages, laissant aux mères les tâches plus ingrates d'entretien ménager.

### Le désir d'être père

*Selon un sondage Crop-Express effectué en avril 1994<sup>(6)</sup>*

- 21% des hommes interrogés voulaient être pères dès l'enfance ou l'adolescence.
- Dans 45% des cas, c'est au moment de la naissance de l'enfant que les hommes se sentent vraiment papa.
- Dans 26% des cas, ce sera pendant la grossesse.
- Dans 18% des cas, ce sera en prenant son rejeton dans ses bras
- Pour une minorité, 7% des cas, ce sera au moment des premiers échanges verbaux ou des premiers jeux partagés

### C'est quoi être père ?

La moitié des hommes commencent leur apprentissage pendant la grossesse en assistant aux cours prénataux. Pour l'autre moitié, c'est encore une affaire de femme ! Cependant, la majorité seront présents dans la salle d'accouchement et certains couperont eux-mêmes le cordon ombilical de leur nouveau-né.

«Les pères doivent étendre leur nouvelle expertise, et se convaincre qu'ils peuvent accomplir toutes les tâches, qu'ils doivent continuer à être présents mais en accentuant l'intensité, c'est-à-dire en s'occupant

plus souvent de l'enfant, dans des tâches plus diversifiées et à des moments différents de la journée, pas juste quand ils reviennent du bureau. Bref, le père doit faire de la place dans son emploi du temps pour une meilleure parentalité, au détriment du golf ou d'autre chose. Après tout, la mère a bien dû le faire pour gagner le droit de sortir de la maison. Au tour du père de mieux jongler avec ses activités»<sup>7</sup>.

### *L'importance de la présence du père*

«Selon des chercheurs américains, l'absence du père expliquerait en bonne partie la recrudescence d'actes violents commis par les jeunes. Des enquêtes auprès de criminels juvéniles ont révélé que 70% d'entre eux provenaient de foyers sans père. Les garçons, faute de modèle à suivre, se tournent vers les amis, les gangs. De leur côté, les filles, séparées de leur père courent le risque plus tard de mal percevoir les hommes en général. À l'inverse, on a remarqué que des jeunes dont le père avait pris soin en bas âge, avec la mère, réussissent mieux à l'école»<sup>(8)</sup>

En réalité, selon le sociologue Guy Corneau, ce qui est important pour l'enfant c'est la réalité du triangle père-mère-enfant avant l'influence des liens père-fille, mère-fils. On a quelquefois reproché à cet auteur du livre *Père manquant, fils manqué*, de juger les hommes d'hier avec les critères d'aujourd'hui. La société reconnaissait alors le bon père en celui qui était un bon pourvoyeur. Il ne s'agit pas de les en blâmer aujourd'hui.

Selon le sondage Crop-Express déjà cité, ce sont maintenant 52% des pères québécois qui croient avoir établi avec leurs propres enfants des rapports différents de ceux qu'ils ont vécus avec leurs pères: ils témoignent davantage leur affection, tiennent à leur transmettre des valeurs, à les aider à réaliser des apprentissages: dans les sports, les activités de loisirs, le bricolage... Encore faut-il qu'ils soient encouragés à partager davantage toutes les facettes du rôle parental. Il n'est pas toujours facile de laisser plus de place, d'offrir au partage les relations tellement intimes et satisfaisantes de la mère avec son enfant

Les pères réclament eux aussi des mesures pour faciliter l'allègement des responsabilités professionnelles. On leur demande toujours de performer. Cela gruge le temps qui devrait être réservé à la famille. Quand les deux parents travaillent, qu'ils partagent les tâches, ils sont essouffés tous les deux. Une étude américaine a démontré que les «patrons», ceux qui réussissent à monter dans la hiérarchie d'une entreprise, sont en majorité mariés à des femmes qui restent à la maison. De plus, les patrons acceptent plus mal que les hommes, plutôt que les femmes, prennent congé pour accompagner un enfant chez le médecin. Les préjugés subsistent!

La réalité évolue malgré tout. Dans les lois, on ne parle plus d'autorité paternelle comme ce fut longtemps le cas. C'est aujourd'hui l'autorité parentale qui s'applique. Des mesures sociales sont également significatives: actuellement au Québec, l'assurance-chômage permet le partage entre le père et la mère des vingt semaines du congé parental. Malgré cette possibilité, selon le *Conseil du statut de la femme*, seulement 5% des pères se sont prévalus de cet avantage entre juin 1993 et juin 1994. La société doit encore évoluer pour que les hommes partagent également avec les femmes toutes les responsabilités liées aux enfants.

## L'enfant-Roi

### *Diminution du nombre d'enfants*

Il y a cent ans, les enfants formaient 40% de la population. Aujourd'hui, ils ne représentent plus que 17% et 45 % des familles actuelles n'ont plus qu'un seul enfant.

Pas étonnant alors que ce dernier prenne tant de place. Mais autant que le petit nombre, c'est la manière d'élever l'enfant qui lui confère désormais une place privilégiée. On veut lui donner ce qu'il y a de meilleur. Pour compenser le fait de ne pas être aussi présente qu'on le souhaiterait, dans les cas des mères au travail surtout, on lui consacrera tous ses temps libres, l'amenant partout, partageant avec lui ses loisirs.

Parce qu'on a un seul enfant, on veut lui offrir les meilleurs cours, on veut l'initier à des sports, lui fournir des équipements sportifs qui dépassent souvent la simple utilité, l'inscrire à des activités culturelles, lui procurer des vêtements à la mode. Tout un marché de consommation est destiné aux enfants: vêtements, nourriture, meubles, livres, jouets, spectacles, films, etc. Dès le plus jeune âge, ils ont à leur portée divers médias pour explorer le monde: télévision, ordinateurs, jeux vidéos.

Pourtant ce tableau ne reflète pas la situation de tous les enfants. Le clivage entre les enfants riches et les enfants pauvres s'accroît «La pauvreté est de plus en plus concentrée dans certaines zones des grands centres urbains, ce qui la rend plus visible qu'auparavant. Elle est plus marquée chez les jeunes enfants et encore davantage durant la petite enfance. Les enfants vivant avec des parents seuls risquent davantage de connaître une situation de pauvreté<sup>(9)</sup>».

### *Les droits des enfants*

Témoins de l'importance de l'enfant dans notre société, des droits sont désormais reconnus aux enfants et sont définis dans des chartes. Ils favorisent un respect de l'enfant, une protection de son intégrité. Par le fait même, ces droits peuvent constituer une menace pour des parents peu responsables. Autre signe de l'importance des enfants, la société s'attaque de plus en plus aux problèmes qui les concernent comme les abus, la violence, la négligence dont ils sont victimes.

## Les divers visages *de la maternité*

### Les mères au travail

C'est la présence sur le marché du travail de la majorité des jeunes mères d'aujourd'hui qui complique leur vie ! Sans se plier au modèle traditionnel de leurs mères éduquées pour être des femmes à la maison, comment peuvent-elles assumer le rôle maternel ? Comment penser vivre ce rôle d'une manière satisfaisante et sans culpabilité ? Alors que, dans nos esprits, la maternité est souvent synonyme de don de soi, d'amour, de sacrifice, de dévouement, de présence à temps plein ?

Comment se décider à la maternité quand on n'a pas l'intention d'abandonner ses autres ambitions ? Comment penser pouvoir réussir à tout faire, être une femme comblée, une travailleuse fiable, et mère en plus ? Comment accepter d'en mettre encore plus sur ses épaules ?

Déjà le travail fournit ses exigences, ses responsabilités et ses imprévus : les horaires rigides, les heures de travail auxquelles s'ajoutent le temps supplémentaire, le stress lié à la production et à la performance, les études, le recyclage ou la recherche d'emploi.

Actuellement, les trois quarts des mères de 25 à 44 ans sont sur le marché du travail. Le taux d'activité des femmes a maintenant rejoint celui des hommes<sup>(10)</sup>. En 2005, en principe, elles seront 9 sur 10. « Bien qu'elles placent la famille au tout premier rang de leur échelle de valeurs, elles ne sont pas prêtes à abandonner l'autonomie et les relations sociales que leur procure la vie professionnelle » conclut Francine Descarries dans une étude réalisée auprès de 500 femmes. Les femmes veulent aujourd'hui la famille et la carrière !

#### *Comment y arriver*

La vie des travailleuses avec de jeunes enfants semble une course sans fin. Course pour reconduire les enfants à la garderie, pendant l'heure du lunch, pour conduire les enfants à leurs activités, passer à l'épicerie, chez le médecin, aider aux devoirs, être présentes aux réunions de parents et fournir nourriture, habillement, éducation, amour et tendresse à tout ce petit monde !... Il n'est pas surprenant que les mères au travail soient stressées et fatiguées !

#### *La collaboration du conjoint<sup>(11)</sup>*

- Dans 52% des couples où les deux conjoints travaillent, les femmes ont la charge complète des travaux domestiques.
- Dans 28%, les femmes sont responsables de la plupart des travaux.
- Dans 10%, les conjoints partagent également les tâches ménagères.
- Dans 10%, les hommes assument en tout ou en majeure partie ces tâches.

### *Le soutien social*

Diverses mesures sont accordées pour les enfants:

- Les allocations familiales et diverses autres mesures ont été remplacées par une prestation fédérale pour enfants et, au Québec, par une allocation unifiée pour enfant (à compter du 1er juillet). Ces mesures tiennent compte des revenus des parents.
- Des mesures fiscales: crédit d'impôt pour enfant, allocation et crédit d'impôt pour enfant handicapé, crédit d'impôt pour monoparentalité allègent le fardeau financier des parents.
- Les parents au travail bénéficient de l'existence d'un réseau de garderies publiques offrant divers modes de garde et de garderies privées régies, de crédit d'impôt pour frais de garde. La maternelle publique est offerte à tous les enfants de 5 ans et à ceux de 4 ans, en milieu défavorisé.
- L'école publique offre, à toutes et à tous, l'accès gratuit à l'éducation (sauf certains frais pour du matériel scolaire ou pour des activités parascolaires).

### *La contribution des milieux de travail*

Elle n'est pas encore très significative. La majorité des travailleuses et leurs conjoints doivent compter sur leurs propres ressources pour parvenir à concilier famille et travail.

- Les mentalités, les habitudes ont peu changé.
- Les garderies sont toujours très rares sur les lieux même de travail.
- Les horaires flexibles, le partage du temps de travail sont encore des modes de travail peu développés.
- Les banques de ressources (gardiennes, conseils d'intervenantes et intervenants spécialisés...) font l'objet de projets pilote dans certaines grandes entreprises mais sont encore peu répandus.

## Les mères au foyer

«Lorsque j'ai décidé de rester à la maison à la naissance de mon premier enfant, on m'a encore fait sentir que j'étais à contre-courant»<sup>(12)</sup>. Le revirement a été presque brutal. En 40 ans, les femmes au foyer sont passées de la règle commune à une situation de minoritaires. Depuis le début des années 80, le rôle des femmes au foyer a perdu non seulement son attrait, mais encore sa légitimité et sa primauté... En 1992, les femmes au foyer représentaient 30% de la population féminine adulte<sup>(13)</sup>.

### *Une décision liée au rôle maternel*

Celles qui choisissent de se consacrer uniquement au foyer le font pour avoir plus de temps «pour transmettre à leurs enfants les valeurs auxquelles elles tiennent, dans l'espoir qu'ils deviennent des adultes équilibrés»<sup>(14)</sup>. La maternité est, par conséquent, à l'origine du choix de rester au foyer.

Selon leurs valeurs personnelles et leurs attentes, les travailleuses au foyer à temps plein goûteront toutes les satisfactions liées à leur rôle et y consacreront toutes leurs énergies. Mais ces responsabilités ne procureront pas la valorisation que leurs propres mères en ont tirée. Pire, elles sont souvent considérées avec condescendance, comme des vestiges d'une époque révolue. Le rôle de mère est peu valorisé par rapport à la vie professionnelle.

Toutes les femmes ne peuvent se permettre le choix de rester au foyer. Pour le faire, elles doivent faire confiance au conjoint, croire que l'union durera toujours. Il faut pouvoir compter sur des revenus suffisants de sa part à la condition qu'il accepte, lui, d'être l'unique pourvoyeur de la famille. Ou alors, il faut accepter que l'aspect économique ne soit pas prioritaire et souhaiter que sa sécurité financière et celle de ses enfants ne souffrent pas trop lors d'une éventuelle rupture.

Et il y a les femmes qui n'ont pas vraiment le choix: celles qui restent au foyer parce qu'elles ne se trouvent pas d'emploi ou parce qu'elles ont un emploi à temps partiel. Il y a aussi les mères seules, responsables de familles monoparentales, qui ne peuvent assumer le rôle de mère en même temps que celui de pourvoyeur. Il y a les nombreuses femmes d'autres cultures que leurs traditions vouent à leurs familles.

#### *La reconnaissance familiale: un aspect privé*

La famille, le conjoint démontreront de la reconnaissance pour toutes les responsabilités et les tâches accomplies par la mère. Les enfants, le père témoigneront leur appréciation. Tout cela se passe en famille, dans le privé. Pour les services rendus, la mère pourra négocier le versement d'un salaire par le père pourvoyeur, des placements à son nom ou des rentes en vue de la retraite. C'est au couple à prévoir des compensations pour le partage des rôles qui prive la mère d'un revenu financier. Un peu comme des associées qui planifient le partage des bénéfices en retour de l'apport de chacun. Malheureusement, ce n'est pas toujours facile avec un budget mobilisé pour les dépenses de la famille. Les habitudes à l'intérieur des couples ne sont pas non plus très développées dans ce sens

La société aussi manifeste cette reconnaissance de l'aspect des services privés rendus entre conjoints par la célébration de la fête des mères et celle des pères mais surtout par une autre mesure plus conséquente: la *Loi établissant le partage du patrimoine familial entre les époux* au moment du divorce ou du décès de l'un d'entre eux.

#### *La reconnaissance sociale*

Cependant, le rôle social de gardiennage, de soins aux enfants ne trouvera pas de récompense offerte par les gouvernements. L'étiquette d'«inactives» que confère l'économie aux personnes au foyer décrit bien l'absence totale de prise en compte de toutes les tâches effectuées. Pourtant, en 1986, Statistique Canada évaluait le travail domestique non rémunéré au tiers environ de l'activité commerciale du pays. ***Et les deux tiers de ce travail étaient effectué par les femmes.***

### *L'aide financière des gouvernements*

Elle est offerte aux parents sous diverses formes: prestations, allocations et autres mesures fiscales. Les mères seules, sans revenu, bénéficient des mesures spécifiques accordées aux responsables de familles monoparentales. Les parents ou les mères seules pourront aussi recevoir de l'aide pour les enfants par le biais de la Sécurité du revenu.

### *Les services de garde*

Les mères au foyer n'ont pas accès aux garderies publiques, faute de places, ni au financement de tels services, sauf pour la maternelle pour les enfants de 5 ans. Elles ne profitent d'aucune autre aide financière pour la garde de leurs enfants. **On sait que l'AFEAS réclame un crédit d'impôt remboursable à l'intention du parent au foyer.**

### *Les régimes de rentes (RRQ)*

Les mères au foyer n'ont pas droit de contribuer au Régime de rentes du Québec (RRQ) comme les travailleuses rémunérées qui bénéficient, pour souligner la présence d'enfants, de l'octroi d'une période d'exclusion dans le calcul de leurs rentes. Cette mesure fait en sorte qu'elles ne sont pas pénalisées pour leur retrait du marché du travail pour cause de maternité et ce, pour une période de sept années allouées par enfant.

### *Les commentaires de l'AFEAS à la politique familiale*

La plus grande critique concernant la politique familiale proposée par le gouvernement du Québec en février 1997, est de ne pas avoir prévu de mesures à l'intention de la mère ou du parent au foyer.

## Les mères monoparentales

### *Des chiffres<sup>(15)</sup>*

- En 1941: 9% des familles canadiennes sont dirigées par une femme seule, en majorité des veuves. En 1961, leur nombre descend à 6,6%.
- Entre 1981 et 1991, on note une augmentation de 3,4% des familles monoparentales.
- En 1991, au Québec, les familles monoparentales représentent 22% des familles avec enfants. Dans l'île de Montréal, cette proportion atteint 30%.
- 82% des familles monoparentales sont dirigées par des femmes.
- D'ici quelques années, on prévoit que 40% des Québécoises seront à la tête d'une famille monoparentale.

### *Qui sont-elles ?*

Les veuves sont des exceptions. Les mères seules survivent habituellement à une brisure d'un couple, mariage ou union de fait. Elles ont alors un choc affectif à surmonter en même temps qu'elles doivent apprendre à être responsables de leurs enfants.

Leur situation financière variera. Certaines d'entre elles ont un emploi rémunérateur et peuvent compter sur la pension alimentaire versée par le père. Mais il y en a davantage que la maternité confine à la pauvreté avec, comme seul recours pour survivre, l'aide sociale pour elle et pour leurs enfants.

### *Des responsabilités accrues*

Le rôle maternel s'alourdira. Les responsabilités seront les mêmes que celles de tous les parents. Mais, toujours, elles seront seules pour prendre en charge leurs enfants, pour transmettre les valeurs, pour assumer l'autorité, pour éduquer, suivre les progrès scolaires. La pauvreté, souvent présente, les limitera pour répondre aux besoins physiques: donner à manger à leur faim, vêtir convenablement, loger adéquatement, fournir des loisirs, des amusements.

### *L'isolement*

Elles devront sacrifier souvent leurs loisirs personnels et souffriront de solitude. Dépendant de la présence autour d'elles de parents, de soeurs, de frères, d'amies et d'amis, la responsabilité maternelle sera plus ou moins difficile à porter. L'isolement est d'ailleurs identifié comme le plus grand problème des mères seules.

### *La pauvreté*

Les difficultés financières suivent de près. Pour certaines la satisfaction d'arriver seules à pourvoir aux besoins des leurs procurera une grande valorisation qui aura des répercussions sur le comportement de la mère auprès des enfants. Par contre, la dépendance de l'aide sociale, qui sera le lot en général des plus jeunes et des moins scolarisées, les tracasseries administratives, les inquiétudes toujours présentes face à l'argent auront une influence néfaste. Le versement des pensions alimentaires peut faire une grande différence sur le statut économique de la nouvelle famille monoparentale.

### *Le courage*

Cependant, ayant à composer avec une situation qui ne laisse pas de choix, les mères seules investiront souvent beaucoup pour fournir une bonne qualité de vie à leurs enfants. Elles solliciteront leur collaboration pour partager les tâches. En retour, ils apprendront plus rapidement le sens des responsabilités, feront montre de plus d'initiative et d'une plus grande autonomie.

### *Durée de la monoparentalité*

Les statistiques établissent la durée de la période de monoparentalité à 4,9 années chez les femmes et à 2,7 années chez les hommes.

### *Des portraits*

*Marie*, dont le mari de 45 ans est parti l'abandonnant sans ressource avec ses trois grands adolescents.

*Valérie*, séparée d'un mari violent, sans biens, sans emploi, avec un jeune enfant.

*Lise*, jeune mère célibataire, encore étudiante, devenue enceinte par accident et qui a gardé son enfant.

*Andrée*, qui a abandonné un conjoint drogué, mère d'un enfant, ayant un bon emploi.

## Les mères dans les familles recomposées

Ce n'est pas une sinécure! Cette famille se forme souvent en moins de deux mois après la rencontre des conjoints qui décident, après un laps de temps aussi bref, de cohabiter. Cette rapidité à former une nouvelle famille expliquerait d'ailleurs leur fragilité. Les trois quarts des personnes séparées ou divorcées s'engageraient ainsi dans une nouvelle union et une large majorité recommenceraient l'expérience plus d'une fois.

### *Un rôle de mère à réinventer*

Les familles recomposées apprivoisent au fur et à mesure leur nouveau modèle de famille. En plus des conjoints qui apprennent à partager leur intimité, les relations avec leurs enfants respectifs imposent de nombreuses discussions et négociations. Il faut définir, selon l'âge et le nombre d'enfants, des règles de fonctionnement, les obligations et tâches de chacun.

Le rôle de mère s'élargit, se complique. En plus de s'exercer sur ses propres enfants, il doit s'appliquer aux enfants du conjoint, avec toute l'ingéniosité, le tact, l'amour que cela requiert, même si elle les connaît moins, si elle doit composer avec des normes d'autorité, des valeurs qui ne sont pas nécessairement les mêmes qui ont cours avec «ses» enfants.

Mais il faut y voir aussi des avantages. Selon Jacques Grand'Maison, sociologue, «... Dans ce type de familles, les normes et pratiques ne sont pas formelles et on se donne des règles de vie dans la mesure où on est capable de négocier et de transiger avec les autres. Je crois aussi que les jeunes y acquièrent une maturité qui leur sera utile dans la vie... En outre, là où la famille classique était fermée, le jeune qui remettait ses parents en question, comme cela doit se faire dans l'adolescence, se trouvait à rejeter tout ce qu'il avait connu, et les parents le prenaient mal. En famille recomposée, le jeune n'a plus ces limites; il a davantage d'adultes autour de lui, n'est plus enfermé dans un ensemble étouffant. Il a la possibilité de s'identifier à d'autres adultes que ses parents biologiques, ce qui est salutaire, et il peut, en cas de conflit avec ces derniers, avoir recours à des tiers qui lui sont proches: il a une porte de sortie»<sup>(17)</sup>.

### *Les familles recomposées de plus en plus nombreuses dans l'avenir* <sup>(16)</sup>

L'importance des familles recomposées s'est accrue au Québec entre 1984 et 1990. Et, le taux de séparation est encore plus élevé dans les familles recomposées que dans les premières unions. Les démographes prévoient, qu'avant la fin du siècle, ce type de famille sera le modèle dominant au Québec comme partout en Occident.

- En 1990, 11% des Québécoises qui habitaient avec un conjoint et avec au moins un enfant, vivaient en famille recomposée.
- Une Québécoise sur six vivra en famille recomposée au cours de sa vie.
- Un enfant sur deux, parmi les nouveaux-nés de ces années-ci, vivra au moins une période de son enfance ou de son adolescence dans une famille recomposée.

## Les mères adolescentes

Encore elles-mêmes très près de l'enfance, des jeunes filles se voient transformer en mères, avec les obligations quotidiennes que cela comporte: bains, biberons, dents qui percent, nuits blanches... Certaines sont encore étudiantes avec le cortège de travaux à remettre, de cours et d'examens, tâches bien peu compatibles avec les responsabilités maternelles.

### *Mères adolescentes et statistiques*

Selon le ministère de la Santé et des services sociaux:

- 7,5% des adolescentes deviennent enceintes avant d'avoir franchi le cap des 18 ans.
- 60% des adolescentes québécoises qui deviennent enceintes se font avorter.
- En 1980, le taux de grossesses chez les adolescentes était de 12,5 sur 1 000.
- En 1990, il était de 18,8 sur 1 000.
- Entre 1994 et 1996, on a compté de plus en plus de deuxièmes grossesses chez les jeunes filles.
- En 1992, les mères seules, âgées de moins de 25 ans, avaient un taux de pauvreté de 97,1%.

### *Pourquoi les adolescentes gardent leur bébé*

Les statistiques sont révélatrices et étonnantes, elles ont de quoi en surprendre plus d'une! La majorité des mères adolescentes qui décident de poursuivre leur grossesse sont issues de milieux défavorisés et de familles instables. Les jeunes filles de familles aisées choisissent rarement de garder leur bébé, à moins de vivre dans une famille très religieuse ou qu'elles-même veuillent par ce geste exprimer leur révolte à l'égard de leurs parents.

«Dans les milieux défavorisés, où le taux de décrochage atteint 55%, les filles ont beaucoup moins à perdre... Celles qui décident de se faire avorter ont davantage d'ambition et de projets pour l'avenir. . Plutôt qu'un fardeau, un bébé, pour une adolescente qui se sent mal aimée, c'est la promesse d'un amour indéfectible»<sup>(18)</sup>.

### *Jeune fille et mère*

Les deux tiers des mères adolescentes vivent de l'aide sociale. Quatre sur cinq sont monoparentales et 50% d'entre elles abandonneront l'école. Leurs enfants courront plus de risques d'abus ou de négligence et présenteront plus souvent des troubles de comportement. Cependant, beaucoup d'entre elles font preuve d'un grand courage et, même si elles se retrouvent isolées, sans amies, la plupart du temps sans conjoint, elles se font un point d'honneur de vouloir réussir là où tout le monde les menace d'échec.

## Être grands-mères au jourd'hui

### *L'âge pour devenir grand-mère*

Devenir grand-mère soulève une gamme d'émotions. Et cela, quel que soit l'âge où on le devient. C'est la joie, mêlée d'inquiétude si les parents sont jeunes, sans travail, éloignés... L'émerveillement devant la vie qui naît avec toutes ses possibilités... C'est une prise de conscience inévitable sur l'âge, le temps qui passe, le vieillissement. On réalisera alors l'importance des racines, de la transmission des valeurs.

«De nos jours, une femme ou un homme devient généralement parent entre 25 et 35 ans, grand-parent entre 45 et 55 ans, arrière-grand-parent entre 65 et 75 ans... Le vieillissement de la population et les conditions du vieillissement ont changé radicalement avec le déclin de la mortalité et de la fertilité. Mais nos perceptions, elles, n'ont pas tellement évolué. Ainsi, l'image romantique du vieillard oisif continue d'occuper nos mémoires. Pourtant, elle correspond de moins en moins à la réalité des grands-parents. Plusieurs papis et mamies mènent en effet une vie fort active et, tout comme leurs enfants-parents, boulonnent, s'amuse, voyagent»<sup>(19)</sup>.

### *Les catégories de grands-parents*

Les intérêts et les comportements des plus vieux diffèrent totalement des jeunes grands-parents et leur différence d'âge peut aller à la limite jusqu'à 50 ans.

- 56% des grands-parents ont moins de 65 ans.
- 41% des grands-pères et 18% des grands-mères exercent toujours leur profession

### *Le rôle d'une grand-mère*

Les sciences du comportement n'ont guère abordé les relations grands-parents et petits-enfants. Des enquêtes révèlent cependant qu'environ 30% des grands-parents apportent de l'aide à leurs enfants et que ce sera la grand-mère qui sera sollicitée pour garder ses petits-enfants ou exécutera des travaux ménagers.

Les principaux services rendus seront constitués de:

- garde des petits-enfants;
- soutien financier;
- travaux d'entretien;
- travaux ménagers.

«Papi et mamie sont des personnes précieuses: elles représentent pour les jeunes une sécurité, une stabilité. Ils sont en général plus disponibles que les parents qui sont accaparés par leurs contraintes professionnelles, familiales, sociales. Ils n'ont pas les mêmes obligations de discipline, ils sont moins exigeants»<sup>(20)</sup>.

Pour la petite-fille et le petit-fils, grand-maman représentera souvent un havre de paix, auprès de qui on se sent bien, avec qui on peut partager ses peines, ses angoisses. Elle est là pour apaiser, calmer les peurs, écouter les confidences de l'adolescente. Elle prend le temps de parler, d'encourager, de jouer et sortir avec les petits-enfants...

Si elle est ainsi choisie pour être confidente, c'est qu'elle n'est pas impliquée dans l'exercice quotidien de la discipline qui est le lot des parents, et qu'elle a un rythme de vie qui permet les épanchements. L'âge et les occupations de la grand-mère poseront bien sûr des limites à sa disponibilité. Mais elle aura souvent ce détachement qui permet d'accueillir l'enfant différemment de ce que les parents peuvent faire.

Souvent la grand-mère se racontera plus facilement à ses petits-enfants qu'à ses enfants. Elle revivra pour eux le temps de son enfance, de ses espoirs, de sa vie. La présence de petits-enfants donne le goût de se souvenir, de remonter à ses racines, de s'intéresser à la généalogie. Et de transmettre ses connaissances, ses habiletés, ses acquis en somme! Faire découvrir les plaisirs de la lecture, les bienfaits de l'exercice, les joies retirées à cuisiner ou tricoter ou se dévouer à une cause... Chacune trouve ce qui lui importe de transmettre.

### *Les embûches*

Les relations mères-filles conditionneront les rapports. Des jeunes mères peuvent se sentir dépossédées de leur enfant par la grand-mère qui garde. Les conflits d'autorité, les insatisfactions et les manques qui subsistent à partir de la propre enfance de la mère pourront ressurgir et rendre les rapports ambivalents.

L'harmonie ne pourra être au rendez-vous si la grand-mère qui s'occupe de l'enfant manifeste son désaccord à l'égard du travail de sa fille, si elle déplore ses insuffisances et blâme son style de vie. Ce genre de friction profonde ne sera pas sans répercussion sur les relations grand-mère et petits-enfants. L'harmonie ne règne pas non plus quand les enfants recourent à des moyens légaux pour obtenir des avantages de la part des parents. Des critiques virulentes ont finalement forcé le ministre de la Justice du Québec à abroger un article de loi qui obligeait les grands-parents, par décision de la cour, à subvenir aux besoins des petits-enfants.

### *Les séparations et les divorces*

Dans ces circonstances, il faudra concilier, consoler, dédramatiser, comprendre, apaiser, attentes qui seront ressenties envers la grand-mère aussi bien de la part des enfants en cause que des petits-enfants pris dans la tourmente. Ce ne sont pas des décès, mais les conséquences sont presque aussi tristes que s'il y avait eu mortalité. Le divorce signifiera la perte d'une bru ou d'un gendre et parfois l'éloignement des petits-enfants.

*C'est tout un art que d'être grand-mère !*

Être grand-mère, «C'est une deuxième étape de la maternité qui permet aussi de se rapprocher de ses propres enfants à condition de savoir tenir sa place, de ne pas s'immiscer tout en étant présente. Être là pour transmettre, apprendre à se taire et à respecter les décisions des parents, enseigner sans réprimander, dépanner sans imposer, être disponible sans se laisser envahir...»<sup>(21)</sup>.

## La génération *charnière*

### Le retour des grands enfants

#### *Quelques exemples*

**Marc**, nouveau gradué est sans emploi. Endetté au terme de ses études, il revient vivre chez ses parents.

**Julie** travaille, gagne un bon salaire et reste toujours chez ses parents. Contre une pension, elle trouve gîte, repas et entretien.

**Marie-Ève** est en instance de divorce. En attendant que les procédures soient terminées, elle est revenue à la maison avec ses deux enfants.

La liste pourraient s'allonger avec plusieurs variantes. Le phénomène reste le même: celui des enfants adultes qui vivent toujours avec leurs parents. Pour toutes sortes de raisons: les études qui ne sont pas terminées et sont de plus en plus longues, les divorces et séparations, une grossesse, le chômage avant de trouver un premier emploi ou après la perte d'un emploi, le coût de la vie, l'augmentation des loyers, l'habitude du confort et des bons petits plats de maman... Le résultat est toujours le même: un rôle de parent qui n'en finit pas. On parle des «parents dépanneurs»!

#### *Au recensement de 1986:*

- 58% des Canadiens et Canadiennes de 18 à 24 ans vivaient chez au moins un des parents;
- 10 ans plus tôt, cette proportion était de 48%.
- Au Québec, elle atteint 60%.
- Aux États-Unis, ce sont 20 millions de jeunes adultes de 18 à 34 ans qui vivent encore chez papa-maman ou chez l'un ou l'autre.

La vie de tous les jours s'en trouve transformée. Malgré le fait que, les familles étant moins nombreuses, on apprécie rester près de ses enfants, la cohabitation prolongée ne va pas sans heurt! Allées et venues des copines et copins, amoureuses ou amoureux, téléphone qui n'arrête pas de sonner, télévision et système de son monopolisé, salle de bain envahie et occupée, chambre dans quel état... repas toujours à recommencer, réfrigérateur vide, les clichés ne manquent pas.

C'est l'intimité surtout qui en prend un coup! Ce devrait être le moment de se retrouver à deux, d'appriivoiser et de profiter de cette étape que les psychologues nomment l'étape du nid vide. La situation ne sera pas plus simple si le parent est seul, mère ou père, pour jouer au dépanneur. De toute manière, il faudra composer avec ses propres besoins et désirs et les devoirs envers les enfants. La situation finan-

cière se détériorera souvent. Peu d'enfants qui reviennent au foyer familial ont les moyens de contribuer aux dépenses. Et, s'il y a présence de petits-enfants, les responsabilités s'en trouveront accrues d'autant.

### Les aidantes dites «naturelles»

On oublie facilement l'âge de ses parents... Jusqu'au jour où les malaises, la maladie les rendent incapables de se débrouiller seuls. Le problème se pose alors... Quoi faire, comment s'en occuper et surtout qui le fera ?

La population vieillit et les jeunes se font de moins en moins nombreux, aussi les responsabilités s'accablent sur la «génération charnière». Celle qui vient de prendre sa retraite ou qui est encore au travail, qui, on l'a vu, doit parfois composer avec des enfants qui reviennent au foyer avec le lot de responsabilités et de travail que cela implique pour la mère. Cette même mère sera aussi sollicitée pour prendre soin de ses propres parents.

Et cette attente vis-à-vis les mères ne se limitent pas aux soins aux parents. En cas de maladie, de personnes handicapées, c'est vers la mère que l'on se retournera le plus spontanément pour en confier la charge. Au point que l'on utilise souvent l'expression «aidantes naturelles» pour désigner les femmes de qui on attend qu'elles dispensent des soins non rémunérés aux membres de leur famille.

Être une aidante, cela veut dire dans le quotidien:

- recevoir des téléphones fréquents;
- effectuer des visites nombreuses au parent malade,
- entretenir le loyer, la chambre;
- dispenser les soins;
- divertir, encourager, réconforter ;
- prendre charge des courses, des rapports d'impôts et autres démarches administratives, des transactions financières;
- accompagner et parfois transporter la personnes à ses rendez-vous médicaux;
- recevoir les plaintes, les doléances, les inquiétudes.

### *«Devenir les parents de ses parents»<sup>(22)</sup>*

L'augmentation de la longévité, les progrès de la médecine, les meilleures conditions de vie et d'hygiène provoquent une augmentation des personnes âgées. D'ici une trentaine d'années seulement, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Selon Statistique Canada, il y a actuellement au pays 1,4 million de personnes âgées handicapées dont il faut prendre soin. Et qui le fait ? Les familles et, en premier lieu, les femmes.

## Les mesures d'aide

On se plaint du manque de services et de mesures à l'intention des enfants. Ceux à l'intention des personnes qui ont charge d'adultes non autonomes (personnes malades, âgées...) sont encore plus rares. Ils se résument, de la part des gouvernements, à l'octroi d'un crédit d'impôt proposé au contribuable responsable plutôt qu'à la personne qui dispense les soins. Il n'existe pas de congé parental pour le soin aux personnes malades ou âgées. De leur côté, les entreprises qui offrent des programmes de soutien sont à peu près inexistantes. Cependant, quelques expériences voient le jour.

Les services à domicile sont surchargés. Dans le cadre du virage ambulatoire, l'offre des services est rare et souvent cahoteuse. Il n'existe à peu près pas de services de répit à l'intention des personnes qui ont la charge de personnes malades, handicapées ou âgées. Les foyers ou centre de soins à long terme ne sont pas accessibles à tous car certains sont coûteux et ils n'offrent pas tous la même qualité de soins.

### *Une piste intéressante*

Bell offre à ses employées et employés, un programme d'aide qui dispense conseils et assistance en cas de stress, dépression, violence, alcoolisme, toxicomanies... ainsi que des références vers les ressources communautaires telles que garderies, centres pour personnes âgées...

### *Les recommandations de l'AFEAS*

Pour répondre aux besoins des personnes qui ont charge d'adultes non autonomes, les membres de l'AFEAS réclament:

- le développement des soins à domicile;
- la rémunération des personnes qui dispensent des soins;
- des centres d'accueil répondant aux besoins des personnes âgées.

## Mères et grands-mères : *des en jeux*

### La recherche de l'autonomie

La recherche et la préservation de son autonomie constitue un défi de taille aussi bien pour la jeune mère partagée entre travail et famille que pour la grand-mère partagée entre une retraite de loisirs et des obligations à assumer envers enfants, petits-enfants et parents.

La jeune femme hésitera à devenir mère. La grand-mère, elle, choisira entre deux réactions. Celle de l'abandon complet qu'on a illustré, à tort souvent, par l'image des «snowbirds». ce sont celles qui préfèrent prendre la fuite, partir, laisser la recherche de solutions à d'autres en considérant que leur devoir parental s'est terminé quand les enfants sont devenus adultes. Et l'autre attitude qui consiste à prendre sous sa responsabilité la charge des uns et des autres.

L'entraide existe et il est normal de rendre service mais pas au *détriment de ses propres besoins*. La voie à choisir se situe peut-être à mi-chemin entre ces extrêmes: dans *la recherche d'un équilibre entre ses besoins propres et ceux des enfants et petits-enfant, entre le respect de soi-même et celui d'autrui*.

#### *Comment y arriver?...*

- Se garder du temps pour soi, avoir des loisirs, des centres d'intérêts.
- Ne pas accepter d'emblée les demandes de garde, d'aide, de présence.
- Poser ses conditions.
- Aller chercher de l'aide auprès du conjoint, des autres membres de la famille, des services publics ou privés: soutien à domicile, garderies, répit, aide psychologique en situation de crise.

### Le sentiment de culpabilité

Il fait souvent partie de l'appréciation des mères par rapport à leur comportement. Il ne faut pas confondre responsabilité et culpabilité. Ce n'est pas vrai que les mères n'ont pas de droits, mais seulement des devoirs!

De nombreux préjugés méritent qu'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse:

- une mère qui travaille ne peut s'occuper correctement de son bébé;
- une femme qui n'a pas d'enfant n'est pas vraiment une femme;
- les enfants qui vont en garderie sont plus souvent malades;
- les enfants de mères qui travaillent ont de moins bons résultats scolaires;
- c'est le rôle d'une grand-mère que de garder ses petits-enfants;
- c'est à la fille de s'occuper de ses parents âgées.

Vous avez certainement d'autres commentaires du genre en tête... «Une personne habitée par le sentiment de culpabilité a une image dévalorisée d'elle-même; elle est peu confiante dans ses possibilités et craintive devant les initiatives à prendre. Au contraire, une personne qui se sent responsable a une opinion d'elle-même et de la réalité plus nuancée. Elle pense avoir de la valeur. Reconnaisant ses limites, elle se considère capable de poser des actes de qualité»<sup>(23)</sup>.

### L'estime de soi

C'est le sociologue Guy Comeau qui affirme: «L'amour de soi permet d'avoir confiance en soi-même, d'être fidèle aux aspects de sa personnalité que les autres n'apprécient pas, de se tenir debout dans l'adversité et de vivre la vie comme une grande ouverture»<sup>(24)</sup>.

Il faut cultiver cette estime qui croît tout au long d'une vie: pendant l'enfance et l'adolescence, durant l'âge adulte. Pour éduquer des enfants, transmettre des valeurs, être capable de guider, de conseiller il faut d'abord posséder une certaine dose de confiance en ses propres capacités et valeurs. Il faut y adhérer soi-même, être convaincue pour convaincre l'enfant.

Par ailleurs, l'estime de soi n'est pas synonyme de suffisance, d'assurance qui exclue toute ouverture. Elle s'oppose au jugement sévère de «mauvaise mère», de «mère indigne», de «sainte maman». La mère doit s'estimer assez pour s'accorder par exemple le droit d'en avoir ras le bol dans certains cas! Et aussi, dans les moments difficiles, pour faire confiance en l'héritage transmis.

## Conclusion

L'objectif du dossier visait à démontrer les différents rôles que les femmes assument dans la famille. Si des facettes du rôle maternel ne changent guère, le contexte pour le mettre en pratique a changé et change encore constamment. Il ne s'agit pas de faire le procès du rôle tel que vécu hier par rapport à aujourd'hui. Chaque génération, fille, mère ou grand-mère, doit composer avec sa propre réalité.

Malgré l'évolution des modes de vie, les responsabilités parentales pèsent encore lourdement du côté des mères, qu'elles vivent en couples ou non. Grossesses à l'adolescence, séparations, divorces, autant d'occasions où les mères se retrouvent le plus souvent seules avec la garde des enfants. Et, les personnes qui prennent charge des parents âgés et des malades sont le plus souvent les filles, les femmes de . .

Il ne fait aucun doute que les hommes et les entreprises ont à prendre une plus grande part des responsabilités actuellement dévolues aux femmes. Il faut continuer à responsabiliser les pères et les hommes. Il faut poursuivre les démarches pour réclamer un environnement de travail qui tient davantage compte de la famille, des besoins des enfants et de toutes les personnes non autonomes.

Individuellement, chacune de nous peut faire sa part pour vaincre les préjugés et contribuer à l'évolution de ses filles, ses garçons, son conjoint. Cependant, c'est collectivement qu'il faut poursuivre les démarches. L'AFEAS nous permet d'agir ensemble pour continuer à améliorer la situation des femmes d'aujourd'hui

## D'une mère à l'autre

### Objectif:

- Démontrer les différents rôles que les femmes, les mères, assument dans la famille.

TEMPS	SOUS-OBJECTIFS	ACTIVITÉS - PERSONNES-RESSOURCES	INSTRUMENTS
05m	Présenter le déroulement de la soirée.	<p><b>Activité 1: Accueil</b></p> <p>À son arrivée, <b>chaque participante</b> reçoit un macaron vierge sur lequel on lui suggère de noter la généalogie de la lignée maternelle de sa famille, en inscrivant les noms de sa grand-mère maternelle, de sa mère, son nom, celui de sa fille et de sa petite-fille (ou d'une de ses filles et d'une petite-fille)</p> <p>Au début de l'étude mensuelle, <b>la responsable du CPEA</b> présente le sujet en utilisant l'introduction du dossier d'étude. Elle souligne l'objectif de la rencontre qui est de démontrer les différents rôles que les femmes, les mères, assument dans la famille</p>	<p>Macaron généalogique identifiant cinq générations de la branche maternelle.</p> <p>Dossier p 69</p>
40m.	Développer les divers visages de la maternité	<p><b>Activité 2: Panel</b></p> <p>Le panel sera composé de <b>6 membres ou d'autres femmes du milieu</b> choisies à l'avance. Elles devront présenter un témoignage proposant divers visages de la maternité tels qu'identifiés dans le dossier, c'est-à-dire: une mère au travail, une mère au foyer, une mère seule (monoparentale), une mère dans une famille recomposée, une mère adolescente et une grand-mère. Il pourrait être intéressant aussi de recruter un homme à se joindre au panel pour témoigner de son rôle de père. En guise de préparation, on transmettra à l'avance, aux invitées, les pages du dossier traitant des <i>divers visages de la maternité</i> qui pourront leur servir de guide pour leur témoignage d'une durée de 5 minutes.</p> <p><u>Déroulement du panel</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- présentation des panelistes</li><li>- témoignages de 3 panelistes (total. 15 minutes)</li><li>- période de commentaires et questions de participantes (5 minutes)</li><li>- témoignages des 3 autres panelistes (total: 15 minutes)</li><li>- commentaires et questions des participantes (5 minutes)</li><li>- remerciements</li></ul> <p><u>Rôle de l'animatrice</u></p> <p>Ce pourra être <b>la responsable du CPEA, un membre du comité ou une autre animatrice</b>. Elle verra à présenter les panelistes, s'assurer que le temps prévu pour le déroulement des activités est respecté et gérer les interventions des membres présentes. Elle remerciera ensuite les panelistes</p>	<p>Pistes à développer pour les invitées. Photocopies dossier p 77 à 85</p>

TEMPS	SOUS-OBJECTIFS	ACTIVITÉS - PERSONNES-RESSOURCES	INSTRUMENTS
10m	Énumérer des moyens pour équilibrer «besoins et responsabilités»	<p><b>Activité 3: Échange interactif</b>            En grand groupe, l'<b>animatrice</b> présente les difficultés à partager raisonnablement les responsabilités familiales et les besoins personnels. Pour cette présentation, elle s'inspirera du texte <i>La recherche de l'autonomie</i> (dans les enjeux) Elle demandera ensuite aux participantes d'identifier des moyens pour réussir ce partage. Elle complètera les réponses données à l'aide du tableau <i>Comment y arriver?</i> Elle termine en insistant sur l'importance d'effectuer des choix aussi bien à l'égard de ses responsabilités que de ses besoins, d'être à l'aise avec ses choix, d'en être responsable et, ensuite, de les faire respecter par les autres</p>	<p>Dossier p 89</p> <p>Tableau <i>Comment y arriver?</i> p 89</p>
05m.	Choisir un moyen pour équilibrer «besoins personnels versus responsabilités familiales».	<p><b>Activité 4: Action individuelle</b>            L'<b>animatrice responsable</b> demande aux participantes, individuellement, de choisir un moyen qui leur convient, avec lequel elles seront à l'aise et qu'elles pourront mettre en pratique pour trouver un équilibre raisonnable entre leurs responsabilités et leurs besoins. Elle leur demande d'inscrire ce choix sur un bout de papier distribué à cette fin et de le conserver pour se le rappeler, au besoin.</p>	<p>Bout de papier</p>
05m.	Identifier le degré de satisfaction des participantes.	<p><b>Activité 5: Évaluation</b>            L'<b>animatrice</b> demande et note les commentaires des participantes sur la rencontre : ce qui a été aimé, l'activité la plus intéressante, l'intérêt suscité par le sujet, les points faibles du déroulement. Elle présente le dossier et propose de le prêter aux membres intéressées à le lire.</p>	

## Références

1. AFEAS, *C'est ça une maman*, dossier d'étude, Louise Dubuc, mai 1984.
2. Bureau québécois de l'Année internationale de la famille et Conseil canadien de la santé et du bien-être, *La vie format familial*, Hervé Anctil, 1994.
3. Ibid 2
4. Ibid 2
5. Ibid 2
6. Coup de pouce, *Être père en 1996, ça veut dire quoi?*, Michel Crépault, juin 1996.
7. Ibid 6.
8. Ibid 6
9. Ibid 2
10. Ibid 2.
11. Ibid 2.
12. La Gazette des femmes, *Les femmes au foyer . la réalité derrière le mythe*, Jeanne Mozarain, mars-avril 1994.
13. Ibid 12.
14. Ibid 12.
15. AFEAS, *La monoparentalité*, dossier d'étude, Louise Dubuc, 1995.
16. Ibid 15.
17. Ibid 15.
18. Coup de pouce, *Mères. . à 16 ans!*, Marie-Claude Bourdon, mai 1996.
19. Ibid 2.
20. Le bel âge, *La peur chez nos petits-enfants*, Renée Rowan, novembre 1996.
21. Le bel âge, *Être grands-parents une nouvelle passion*, Renée Rowan, avril 1992.
22. Titre d'un article paru dans *Châtelaine*, novembre 1996.
23. Éditions de l'homme, *L'amour en guerre*, Guy Corneau, 1996.
24. Ibid 23

## Bibliographie

- Éditions Dervy, *Le défi des mères*, Anne-marie et Isabelle Filliozat, 1994.
- Bureau québécois de l'Année internationale de la famille et Conseil canadien de la santé et du bien-être, *La vie format familial*, Hervé Anctil, 1994.
- AFEAS, *C'est ça une maman*, Louise Dubuc, mai 1984.
- Coup de pouce, *Être père en 1996, ça veut dire quoi?*, Michel Crépault, juin 1996.
- La Gazette des femmes, *Les femmes et leurs familles demain*, Danielle Stanton, septembre-octobre 1996
- Le bel âge, *Être grands-parents une nouvelle passion*, Renée Rowan, avril 1992.
- Actualité, *Tu restes chez tes parents?*, Sylvie Halpem, novembre 1988.
- *Châtelaine*, *Enfants... et parents à charge*, Catherine Élie, novembre 1996.

*Prix Azilda-Marchand*

La plus petite action  
vaut mieux  
que la plus grande intention ...

*Comité provincial du concours*

**CENTRE**

**CENTRE**